

JEAN-PAUL FOUCAULT
H.E.C. DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE
ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE NATIONALE DES IMPOTS
DOCTEUR D'ETAT EN DROIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avec la collaboration de :

OLIVIER FOUCAULT

H.E.C. - M.S.T.C.F. - LICENCE EN DROIT
EXPERT-COMPTABLE, COMMISSAIRE AUX COMPTES
CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANT, REGISTERED AUDITOR (U.K.)
AICPIA INTERNATIONAL ASSOCIATE, CERTIFICAT IFRS

E-mail : jpfoucault@foucault.fr

FCP HOCH ACTIONS FRANCE

Attestation de la composition de l'actif en date du 31 décembre 2019

JEAN-PAUL FOUCAULT
H.E.C. DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE
ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE NATIONALE DES IMPOTS
DOCTEUR D'ETAT EN DROIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avec la collaboration de :

OLIVIER FOUCAULT

H.E.C. - M.S.T.C.F. - LICENCE EN DROIT
EXPERT-COMPTABLE, COMMISSAIRE AUX COMPTES
CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANT, REGISTERED AUDITOR (U.K.)
AICPIA INTERNATIONAL ASSOCIATE, CERTIFICAT IFRS

E-mail : jpfoucault@foucault.fr

FCP HOCH ACTIONS FRANCE

Attestation de la composition de l'actif

Monsieur le Président de la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du Fonds Commun de Placement HOCH ACTIONS FRANCE et en application des dispositions réglementaires en vigueur relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2019 ci-jointe.

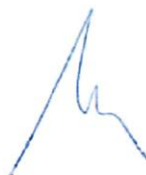
Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, de la contrôler avant publication. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'Organisme de Placement Collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'Organisme de Placement Collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Paris, le 28 février 2020.

Le Commissaire aux Comptes,



Jean-Paul FOUCAULT

HOCH ACTIONS France

COMPOSITION DE L'ACTIF

31/12/2019

INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	2 000	352 200,00	0,94
AIR FRANCE KLM	EUR	66 571	660 650,60	1,76
AIR LIQUIDE	EUR	110	13 882,00	0,04
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	11 777	1 486 257,40	3,97
ALTAREA	EUR	1 000	202 500,00	0,54
ALTEN	EUR	1 000	112 500,00	0,30
ARTPRICE COM	EUR	4 608	43 822,08	0,12
AXA	EUR	16 000	401 760,00	1,07
BERNARD LOISEAU	EUR	20 000	72 800,00	0,19
BNP PARIBAS	EUR	31 000	1 637 730,00	4,37
BONDUELLE SA	EUR	17 025	396 682,50	1,06
BOUYGUES	EUR	25 000	947 000,00	2,53
CIE DES ALPES	EUR	6 700	199 995,00	0,53
CLASQUIN	EUR	30 402	1 064 070,00	2,84
COLAS	EUR	4 000	563 200,00	1,50
CREDIT AGRICOLE	EUR	80 000	1 034 000,00	2,76
DANONE	EUR	4 000	295 600,00	0,79
DASSAULT AVIATION	EUR	1 000	1 170 000,00	3,12
DASSAULT SYSTEMES	EUR	7 544	1 105 573,20	2,95
ERAMET	EUR	6 680	306 211,20	0,82
ESSILORLUXOTTICA	EUR	4 700	638 260,00	1,70
GENFIT	EUR	10 000	176 500,00	0,47
GROUPE GORGE	EUR	4 558	77 668,32	0,21
HERMES INTERNATIONAL	EUR	762	507 644,40	1,35
JC DECAUX SA	EUR	35 000	961 800,00	2,57
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	1 631	38 858,58	0,10
LEGRAND SA	EUR	8 000	581 120,00	1,55
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	9 000	2 376 000,00	6,33
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	EUR	3 010	164 346,00	0,44
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	16 900	1 843 790,00	4,92
MR BRICOLAGE	EUR	2 209	6 406,10	0,02
NATIXIS	EUR	196 200	776 559,60	2,07
ORANGE	EUR	133 000	1 744 960,00	4,66
ORPEA	EUR	5 600	640 080,00	1,71
PEUGEOT	EUR	7 000	149 100,00	0,40
ROBERTET	EUR	800	738 400,00	1,97

INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROTHSCHILD AND CO	EUR	5 263	134 732,80	0,36
RUBIS	EUR	8 815	482 621,25	1,29
SAFRAN SA	EUR	1 400	192 710,00	0,51
SANOFI	EUR	21 000	1 882 020,00	5,01
SOCIETE ECA	EUR	23 090	752 734,00	2,01
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	2 850	301 102,50	0,80
SODEXO PREMIUM OF FIDELITY 2022	EUR	1 000	105 650,00	0,28
SOITEC SA	EUR	230	21 551,00	0,06
SOMFY	EUR	11 465	1 003 187,50	2,68
STEF	EUR	2 000	160 800,00	0,43
THALES	EUR	10 000	925 200,00	2,47
THERMADOR GROUPE	EUR	7 896	418 488,00	1,12
TIPIAK	EUR	800	53 200,00	0,14
TOTAL	EUR	37 000	1 820 400,00	4,86
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	23 000	545 330,00	1,45
VIRBAC SA	EUR	2 000	473 000,00	1,26
WORLDLINE SA	EUR	9 228	582 748,20	1,55
TOTAL FRANCE			33 343 402,23	88,95
LUXEMBOURG				
ARCURE SA	EUR	8 711	37 108,86	0,10
TOTAL LUXEMBOURG			37 108,86	0,10
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			33 380 511,09	89,05
TOTAL Actions et valeurs assimilées			33 380 511,09	89,05
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BBR EUROPE FCP 3DEC	EUR	5 198,221	1 195 694,79	3,19
TOTAL FRANCE			1 195 694,79	3,19
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 195 694,79	3,19
TOTAL Organismes de placement collectif			1 195 694,79	3,19
Dettes			-64 457,50	-0,17
Comptes financiers			2 972 594,10	7,93
Actif net			37 484 342,48	100,00
HOCH ACTIONS France	EUR	37 129,006	1 009,57	

JEAN-PAUL FOUCAULT
H.E.C. DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE
ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE NATIONALE DES IMPOTS
DOCTEUR D'ETAT EN DROIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avec la collaboration de :

OLIVIER FOUCAULT

H.E.C. - M.S.T.C.F. - LICENCIE EN DROIT
EXPERT-COMPTABLE, COMMISSAIRE AUX COMPTES
CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANT, REGISTERED AUDITOR (U.K.)
AICPIA INTERNATIONAL ASSOCIATE, CERTIFICAT IFRS

E-mail : jpfoucault@foucault.fr

FCP HOCH ACTIONS FRANCE
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

JEAN-PAUL FOUCAULT
H.E.C. DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE
ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE NATIONALE DES IMPOTS
DOCTEUR D'ETAT EN DROIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avec la collaboration de :

OLIVIER FOUCAULT

H.E.C. - M.S.T.C.F. - LICENCIÉ EN DROIT
EXPERT-COMPTABLE, COMMISSAIRE AUX COMPTES
CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANT, REGISTERED AUDITOR (U.K.)
AICPIA INTERNATIONAL ASSOCIATE, CERTIFICAT IFRS

E-mail : jpfoucault@foucault.fr

FCP HOCH ACTIONS FRANCE
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux porteurs de parts,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP HOCH ACTIONS FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Bureaux et correspondances : 99 avenue Achille Peretti - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Siège social : 229 boulevard Pereire - 75017 PARIS
Téléphone : 01.55.62.19.55
Télécopie : 01.46.24.44.53
E-mail : cabof@foucault.fr

III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société de gestion.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

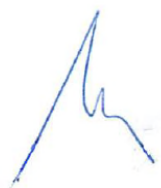
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 avril 2020.

Le Commissaire aux Comptes,



Jean-Paul FOUCAULT

HOCH ACTIONS France

COMPTES ANNUELS

31/12/2019

BILAN ACTIF AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	34 576 205,88	33 778 749,95
Actions et valeurs assimilées	33 380 511,09	31 390 336,51
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	33 380 511,09	31 390 336,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 195 694,79	2 388 413,44
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 195 694,79	2 388 413,44
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	34 366,61
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	34 366,61
Comptes financiers	2 972 594,10	355 070,28
Liquidités	2 972 594,10	355 070,28
Total de l'actif	37 548 799,98	34 168 186,84

BILAN PASSIF AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	37 508 999,86	32 097 743,80
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-410 347,98	1 808 982,35
Résultat de l'exercice (a, b)	385 690,60	168 851,16
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	37 484 342,48	34 075 577,31
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	64 457,50	92 455,12
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	64 457,50	92 455,12
Comptes financiers	0,00	154,41
Concours bancaires courants	0,00	154,41
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	37 548 799,98	34 168 186,84

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 116 093,11	711 699,39
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	1 116 093,11	711 699,39
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 738,78	3 761,70
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	4 738,78	3 761,70
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	1 111 354,33	707 937,69
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	706 789,73	577 709,43
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	404 564,60	130 228,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-18 874,00	38 622,90
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	385 690,60	168 851,16

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes «différences d'estimation».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Le instrument financier terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC de la société de gestion est de 2,00 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	34 075 577,31	28 712 714,86
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 156 224,89	11 333 133,12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 924 539,69	-2 454 038,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 026 914,55	1 977 538,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 120 836,62	-364 665,67
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-293 210,99	-222 606,57
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 159 648,43	-5 036 679,79
Différence d'estimation exercice N	7 170 955,22	1 011 306,79
Différence d'estimation exercice N-1	-1 011 306,79	-6 047 986,58
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	404 564,60	130 228,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	-46,44
Actif net en fin d'exercice	37 484 342,48	34 075 577,31

* suite fusion 14/12 du fonds BBR France

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 972 594,10	7,93
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 972 594,10	7,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2019
Créances	
Total des créances	0,00
Dettes	
Achats à règlement différé	1 230,08
Frais de gestion	63 227,42
Total des dettes	64 457,50

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 237,754	1 156 224,89
Parts rachetées durant l'exercice	-4 134,002	-3 924 539,69
Solde net des souscriptions/rachats	-2 896,248	-2 768 314,80

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2019
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	706 789,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,94
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 195 694,79
	FR0010446096	BBR EUROPE FCP 3DEC	1 195 694,79
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	385 690,60	168 851,16
Total	385 690,60	168 851,16

	31/12/2019	31/12/2018
HOCH ACTIONS France		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	385 690,60	168 851,16
Total	385 690,60	168 851,16

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-410 347,98	1 808 982,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-410 347,98	1 808 982,35

	31/12/2019	31/12/2018
HOCH ACTIONS France		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-410 347,98	1 808 982,35
Total	-410 347,98	1 808 982,35

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net Global en EUR	23 910 773,21	25 442 901,57	28 712 714,86	34 075 577,31	37 484 342,48
Actif net en EUR	23 910 773,21	25 442 901,57	28 712 714,86	34 075 577,31	37 484 342,48
Nombre de titres	30 000,000	30 755,000	29 920,000	40 025,254	37 129,006
Valeur liquidative unitaire en EUR	797,03	827,28	959,65	851,35	1 009,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	48,96	7,95	50,11	45,19	-11,05
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,33	4,98	5,80	4,21	10,38

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	2 000	352 200,00	0,94
AIR FRANCE KLM	EUR	66 571	660 650,60	1,76
AIR LIQUIDE	EUR	110	13 882,00	0,04
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	11 777	1 486 257,40	3,97
ALTAREA	EUR	1 000	202 500,00	0,54
ALTEN	EUR	1 000	112 500,00	0,30
ARTPRICE COM	EUR	4 608	43 822,08	0,12
AXA	EUR	16 000	401 760,00	1,07
BERNARD LOISEAU	EUR	20 000	72 800,00	0,19
BNP PARIBAS	EUR	31 000	1 637 730,00	4,37
BONDUELLE SA	EUR	17 025	396 682,50	1,06
BOUYGUES	EUR	25 000	947 000,00	2,53
CIE DES ALPES	EUR	6 700	199 995,00	0,53
CLASQUIN	EUR	30 402	1 064 070,00	2,84
COLAS	EUR	4 000	563 200,00	1,50
CREDIT AGRICOLE	EUR	80 000	1 034 000,00	2,76
DANONE	EUR	4 000	295 600,00	0,79
DASSAULT AVIATION	EUR	1 000	1 170 000,00	3,12
DASSAULT SYSTEMES	EUR	7 544	1 105 573,20	2,95
ERAMET	EUR	6 680	306 211,20	0,82
ESSILORLUXOTTICA	EUR	4 700	638 260,00	1,70
GENFIT	EUR	10 000	176 500,00	0,47
GROUPE GORGE	EUR	4 558	77 668,32	0,21
HERMES INTERNATIONAL	EUR	762	507 644,40	1,35
JC DECAUX SA	EUR	35 000	961 800,00	2,57
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	1 631	38 858,58	0,10
LEGRAND SA	EUR	8 000	581 120,00	1,55
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	9 000	2 376 000,00	6,33
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	EUR	3 010	164 346,00	0,44
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	16 900	1 843 790,00	4,92
MR BRICOLAGE	EUR	2 209	6 406,10	0,02
NATIXIS	EUR	196 200	776 559,60	2,07
ORANGE	EUR	133 000	1 744 960,00	4,66
ORPEA	EUR	5 600	640 080,00	1,71
PEUGEOT	EUR	7 000	149 100,00	0,40
ROBERTET	EUR	800	738 400,00	1,97

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROTHSCHILD AND CO	EUR	5 263	134 732,80	0,36
RUBIS	EUR	8 815	482 621,25	1,29
SAFRAN SA	EUR	1 400	192 710,00	0,51
SANOFI	EUR	21 000	1 882 020,00	5,01
SOCIETE ECA	EUR	23 090	752 734,00	2,01
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	2 850	301 102,50	0,80
SODEXO PREMIUM OF FIDELITY 2022	EUR	1 000	105 650,00	0,28
SOITEC SA	EUR	230	21 551,00	0,06
SOMFY	EUR	11 465	1 003 187,50	2,68
STEF	EUR	2 000	160 800,00	0,43
THALES	EUR	10 000	925 200,00	2,47
THERMADOR GROUPE	EUR	7 896	418 488,00	1,12
TIPIAK	EUR	800	53 200,00	0,14
TOTAL	EUR	37 000	1 820 400,00	4,86
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	23 000	545 330,00	1,45
VIRBAC SA	EUR	2 000	473 000,00	1,26
WORLDLINE SA	EUR	9 228	582 748,20	1,55
TOTAL FRANCE			33 343 402,23	88,95
LUXEMBOURG				
ARCURE SA	EUR	8 711	37 108,86	0,10
TOTAL LUXEMBOURG			37 108,86	0,10
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			33 380 511,09	89,05
TOTAL Actions et valeurs assimilées			33 380 511,09	89,05
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BBR EUROPE FCP 3DEC	EUR	5 198,221	1 195 694,79	3,19
TOTAL FRANCE			1 195 694,79	3,19
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 195 694,79	3,19
TOTAL Organismes de placement collectif			1 195 694,79	3,19
Dettes			-64 457,50	-0,17
Comptes financiers			2 972 594,10	7,93
Actif net			37 484 342,48	100,00

HOCH ACTIONS France	EUR	37 129,006	1 009,57
----------------------------	------------	-------------------	-----------------

1- Rapport de gestion financière

Objectif de gestion : Le fonds a pour objectif la valorisation du capital à long terme en offrant un investissement à dominante actions investies sur les marchés français. Les évolutions de la part peuvent être indépendantes de la variation des indices et de son indicateur de référence. La performance du fonds, s'entend nette de frais de gestion.

Indicateur de référence L'indice CAC All-Tradable (code Bloomberg SBF250NT index, All Tradable NR code QS0011131883) reflète l'évolution des sociétés cotées à la bourse de Paris dont au moins 20% du flottant est échangé chaque année (les sociétés "holdings" sont exclues). Il est calculé par Euronext et est disponible sur le site www.euronext.com.

Cet indice ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement ou l'allocation d'actifs mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds.

La performance de l'indicateur CAC All-Tradable inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque de marchés et risque actions : Les variations de marchés peuvent entraîner des fluctuations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du Fonds. Le fonds peut être exposé jusqu'à 100% en actions, en cas de baisse des marchés, la valeur liquidative du fonds peut donc baisser.

Risque de perte en capital : La performance du fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs. De plus, le capital initialement investi peut ne pas lui être totalement restitué car il n'y a aucune garantie en capital.

Risque de taux et de crédit : Le Fonds peut investir dans des produits de taux : en cas de remontée des taux d'intérêt, la valeur liquidative peut baisser. Il existe aussi un risque de crédit qui correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

Risque de change : Accessoire, ce risque ne concerne que les investissements effectués hors zone euro.

Risque lié aux opérations, de mise en pension et de prise en pension de titres :

Le FCP peut conclure des opérations, de mise en pension et de prise en pension de titres. Aux termes d'une opération de mise en pension, un OPC vend ses titres au comptant par l'intermédiaire d'un mandataire autorisé tout en prenant en charge l'obligation de racheter les mêmes titres au comptant (habituellement à un prix inférieur) à une date ultérieure. Aux termes d'une opération de prise en pension, un OPC achète des titres au comptant tout en convenant de revendre les mêmes titres au comptant (habituellement à un prix supérieur) à une date ultérieure. La contrepartie peut manquer à ses obligations aux termes de la convention ou faire faillite, ce qui obligerait l'OPC à présenter une réclamation pour récupérer son placement. Le FCP peut subir une perte si la valeur des titres empruntés (aux termes d'une opération d'emprunt de titres) ou achetés (aux termes d'une opération de prise en pension) baisse en deçà du prix en espèces qu'il a payé à la contrepartie. La réalisation de ces opérations avec une société du Groupe génère un risque potentiel de conflits d'intérêts.

1^{er} trimestre 2019

Après une fin d'année difficile, la Réserve Fédérale américaine lors de sa première intervention en ce début d'année, a trouvé les mots rassurants pour les investisseurs, en annonçant renoncer à une nouvelle hausse de taux pour 2019. La Banque Centrale Européenne lui a emboité le pas dès le mois de mars. Il n'en fallait pas plus pour redonner de l'appétit aux investisseurs pour les actifs risqués et en corolaire permettre aux taux d'intérêt dix ans de se détendre. Ainsi ce trimestre se termine positivement pour l'ensemble des marchés boursiers, qui ont regagné la majeure partie du terrain perdu au cours des derniers mois de 2018. Ce faisant, les marchés repoussent ainsi la fin du plus long cycle économique aux Etats Unis. En analysant les flux de capitaux, il s'avère que la hausse de ce

premier trimestre ne s'est pas construite sur la gestion fondamentale mais plus vraisemblablement sur des positions spéculatives initiées par des automates ce qui, pour nous, augmente le risque de retournement. Nous demeurons fondamentalistes à l'aune de l'ouverture de la saison des résultats d'entreprises et gérons le portefeuille activement et plutôt défensivement, à partir d'idées simples dans cette remontée parfois irrationnelle. Les télécoms et les bancaires nous semblaient décotées : renforcement de Orange, Bouygues, Iliad (ce dernier à tort), Bnp, Crédit agricole et Natixis. Certaines valeurs ne remontaient pas car trop petites, oubliées ou injustement mal aimées bien que sous cotées : achat ou renforcement de Bonduelle, Compagnie des alpes, Air France, Clasquin, Thermador, Genfit. Certaines valeurs ne nous convainquent plus sur leurs perspectives ; vente de Cap Gemini, Mauna Kea, Innate Pharma. Enfin avons-nous opéré des aller retours profitables sur Valeo et Ingénico. Par contre nous n'avons conservé que Hermès en valeur de luxe ce qui nous a considérablement pénalisé au cours du trimestre, estimant, à tort, les niveaux de cours des autres valeurs déraisonnables. Vente de LVMH et Kering. Enfin à nos valeurs en cours d'opa Harvest et April group, s'est ajoutée Agta record.

Principaux achats	Principales ventes
DASSAULT AVIATION	APRIL GROUP
GROUPE GORGE	HARVEST
ARTPRICCOM	INGENICO
TIPIAK SA	BOLLORE
MR BRICOLAGE	GENFIT

2^{ème} trimestre 2019

Après le fort rebond des marchés financiers au cours des trois premiers mois de l'année, le deuxième trimestre 2019 a été plus volatil, même s'il affiche une légère progression. Les marchés sont focalisés sur les taux bas en Europe et la baisse des taux aux Etats Unis. Ils veulent ignorer les divers blocages actuels : l'absence d'accord sur le Brexit, la guerre commerciale USA-reste du monde, l'impuissance du G20 alors que les tensions géopolitiques depuis l'Iran jusqu'au détroit de Taiwan s'accumulent. Par ailleurs, les indicateurs d'un ralentissement de l'économie mondiale persistent. Or les volumes de marchés portent actuellement sur les anticipations et les taux à très court terme. Des acheteurs de larges capitalisations empruntent l'argent quasiment gratuitement pour utiliser un effet de levier considérable (jusque 6 fois), des vendeurs à découvert de petites et moyennes capitalisations empruntent aux ETF pour jouer la déception des prochains résultats trimestriels. Nous demeurons des gestionnaires préférant le temps long des entreprises bien dirigées. Le fonds progresse de 4.95% contre 5.07% pour son indice sur le trimestre. Du fait de la présentation aux OPA de April et Harvest, nous avons procédé à des achats de valeurs compartiment C afin de préserver notre ratio de 5% sur ces titres. Nous avons donc renforcé nos positions sur Supersonic imagine à moins de 1 € (OPA projetée à 1.5 €) ECA, Clasquin et Thermador. Au titre des valeurs décotées, nous avons acheté Dassault Aviation et Air France, procédé à un aller-retour sur Bolloré et vendu Genfit à 25€.

Principaux achats	Principales ventes
BONDUELLE	INGENICO
NATIXIS	ALSTOM
CREDIT AGRICOLE	LVMH
SOCIETE VIRBAC	RENAULT
ORANGE	VALEO SA

3^{ème} Trimestre 2019

La mise en oeuvre de baisses des taux directeurs par la Réserve Fédérale Américaine ainsi que la relance de la politique de Quantitative Easing par la Banque Centrale Européenne ont soutenu les valorisations. Les investisseurs ont négligé la décélération de la croissance mondiale (3% estimés contre 4% jusqu'ici) alors même que la situation géopolitique incitait à la prudence. Sur les actions françaises, la disparité des résultats fut importante ainsi que l'accentuation de la disgrâce des valeurs de télécommunication et des valeurs bancaires, jointe à la concentration sur les plus grosses capitalisations. En conséquence, nous avons réduit la part de valeurs moyennes comme Alten, Atos, Bastide Le confort Medical, Bonduelle, MGI Digital et Vicat. Nous avons vendu en totalité Iliad, Haulotte groupe, Nexity, SRP Groupe, Steria et UFF. Si nous avons pris des bénéfices sur Peugeot et vendu Renault, nous avons arbitré partiellement Natixis et Axa au profit de Credit Agricole et BNP. Enfin, nous avons poursuivi nos achats en Air France, Clasquin, Dassault Systèmes, Michelin et Thales ainsi qu'initié des positions en JC Decaux et Veolia Environnement. Ces mouvements ont pesé sur la

performance du trimestre, la valeur liquidative progressant de 0,29% contre un indice CAC Alltradable NR à 1,96% et un CAC 40 NR à 1,99%.

Principaux achats	Principales ventes
THALES (R)	SOCIETE VIRBAC (AL)
JCDECAUX SA (A)	ILIAD (V)
DASSAULT SYSTEMES (R)	ATOS (AL)
CREDIT AGRICOLE (R)	AXA (AL)
VEOLIA ENVIRONNEMENT (R)	RENAULT (V)

4^{ème} trimestre 2019

L'action des banques centrales tout au long de l'année, et, au quatrième trimestre, la probabilité d'une signature rapide d'un accord partiel entre la Chine et les Etats Unis dans le cadre de la guerre commerciale ainsi que la possibilité d'une issue au Brexit avec l'élection de Boris Johnson ont conduit à la forte progression de la plupart des marchés d'actions notamment européens. Ce très bon millésime pour les actions européennes est essentiellement dû à quelques grands leaders des secteurs du luxe, de l'aéronautique et de la technologie. Les performances les moins bonnes concernent les secteurs les plus en difficulté dans un contexte de ralentissement de la croissance et de guerre commerciale (chimie, automobile, télécommunications). Nous avons renforcé Sanofi, Veolia environnement et Air France. Nous avons acheté ALTAREA qui nous permet d'introduire raisonnablement de l'immobilier bien géré dans un fonds PEA. A l'inverse nous avons vendu les ciments Vicat qui nous semblent pénalisés par le rejet des valeurs énergivores. Nos opa telles que Harvest, Supersonic Imagine et April ont nécessité de nombreux mois d'immobilisation entre leur annonce avec la hausse immédiate qui s'ensuivait et leur réalisation. Si ceci avait avantagé le fonds en 2018, cette immobilisation a fait que ces sommes n'ont pas profité de la progression 2019. De plus il a fallu reconstituer la poche dite DSK. Dans ce contexte, HOCHATIONS, a progressé de 3,76% contre 5,89% pour son indice de référence sur le trimestre, réalisant une performance annuelle de 18,58% contre 27,84% pour son indice.

Principaux achats	Principales ventes
SANOFI (R)	THALES (AL)
VEOLIA ENVIRONNEMENT (R)	VICAT (V)
ALTAREA (A)	ATOS (V)
THERMADOR GROUPE (R)	CREDIT AGRICOLE (AL)
AIR FRANCE KLM (R)	SUPERSONIC IMAGINE (V)

Sur la période du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019, la valeur liquidative de HOCHATIONS FRANCE est passée de 851,35 € à 1 009,57 € soit une hausse de 18,58%.

Les performances passées ne présagent pas des performances à venir.

Au 31/12/2018 la proportion d'investissement de l'actif en titres ou droits éligibles au PEA était de 90,52%.

2-Informations réglementaires

Exercice des droits d'actionnaires

En application des dispositions du règlement général de l'AMF, WARGNY-BBR, société de gestion de votre OPCVM, doit rendre compte de sa pratique de vote en matière d'utilisation des droits de vote. La procédure et la politique de vote de HOCHATIONS FRANCE est accessible au siège de la société de gestion.

Le fonds a voté sur 57 assemblées au cours de l'année 2019, soit un total de 608 résolutions.

Sur ces assemblées, il y a 29 sur lesquelles le fonds a voté "non" à au moins une résolution soit 50,88%
Nombre total de votes OUI : 384 sur 608, soit 63,16%.

Nombre total de votes NON ou ABSTENTIONS : 224 sur 608, soit 36,84%.

Le rapport détaillé des votes est disponible sur demande auprès de la société de gestion.

3-Choix des intermédiaires

WARGNY-BBR met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers auprès desquels sont transmis les ordres résultant de ses choix d'investissement dans le cadre de la gestion collective.

L'évaluation des intermédiaires sélectionnés est annuelle et tient compte notamment des points suivants : la qualité de leur service d'acquisition des ordres, la rapidité à délivrer les meilleurs cours pour un instrument donné, la qualité du traitement, de l'enregistrement, de la confirmation et du règlement de l'ordre, la qualité de l'analyse financière produite, leur solidité financière telle qu'appréciée par Rothschild Martin Maurel en sa qualité de dépositaire des comptes gérés par WARGNY-BBR, et surtout le fait d'avoir mis en place des mécanismes leur permettant de répondre eux-même aux principes de *Best Execution* instaurés par la directive MIF. En effet, WARGNY-BBR a exigé de leur part un engagement de garantie de meilleure exécution des ordres que WARGNY-BBR leur transmet. Cet engagement a été formalisé notamment par la remise de leur politique d'exécution des ordres, soumise de leur part à un processus de test et de contrôle.

4- Prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des OPCVM

Conformément à l'article L.533-22-1 du code monétaire et financier : compte tenu de la politique d'investissement de BBR Europe, WARGNY-BBR a décidé que ces critères ne constitueraient pas des éléments d'exclusion ou d'inclusion de titres dans ses choix de gestion.

Compte tenu de la politique d'investissement de ses OPCVM, WARGNY-BBR a décidé que ces critères ne constitueraient pas des éléments d'exclusion ou d'inclusion de titres dans ses choix de gestion.

5- Techniques de gestion efficace de portefeuille

Néant

6- Commissions de performances

Néant

7- Evènements survenus au cours de l'exercice.

RAS

8- Risque global

La méthode de calcul du risque global est la méthode du calcul de l'engagement.

9- Politique de rémunération

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour protéger les intérêts des clients, éviter les conflits d'intérêts et garantir qu'il n'y a pas d'incitation à une prise de risque excessive.

Elle met en oeuvre les principes suivants : payer pour la performance, partager la création de richesse, aligner à long terme les intérêts des collaborateurs et de l'entreprise et promouvoir un élément d'association financière des collaborateurs aux risques.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, comprenant notamment les personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages et une description de la manière dont ils sont calculés sont disponibles sur le site internet : <http://www.wargnybbr.com>. Un exemplaire papier est également mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

10 - Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation - Règlementation SFTR

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres au cours de l'année 2019

11 - Effet de levier

100% par défaut selon la méthode brute et de l'engagement

12 - Liquidité

Sur la période :

- Aucun actif n'a fait l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide

- Aucune disposition particulière nouvelle n'est mise en place pour la gestion de la liquidité du fonds
- Le profil de risque du fonds sur la période est décrit ci-dessus et est décrit plus généralement dans le prospectus.

13 - Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier :

Information dans l'annexe des comptes annuels.